

Profitez des Semaines européennes de la vaccination pour vérifier si vous êtes à jour de vos vaccins



La Semaine européenne de la vaccination, qui se déroule du 27 avril au 03 mai 2025 au niveau national et du 27 avril au 10 mai 2025 en Occitanie, a pour thème cette année « la vaccination des personnes âgées ». Elle est l'occasion de rappeler l'importance de la vaccination pour protéger toute la population. Le ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles, Santé publique France et l'Agence régionale de santé Occitanie encouragent la vaccination qui demeure le moyen de prévention le plus efficace pour se protéger contre certaines infections graves, et pour diminuer le risque d'épidémie. Santé publique France vient de publier les données d'adhésion vaccinale en population générale et les couvertures vaccinales 2024 au niveau régional et départemental. Cette semaine vise à sensibiliser et informer la population sur les recommandations vaccinales, les actions menées en Occitanie et les ressources existantes telles que le calendrier de vaccination simplifié et le site vaccination-info-service.fr pour le grand public et les professionnels de santé.

Nouveauté cette année : un calendrier de vaccination simplifié dédié aux 65 ans et plus.

« La vaccination des personnes âgées », thématique de la semaine européenne de la vaccination 2025

En 2025, la France compte presque autant de personnes âgées de 65 ans et plus (14,9 millions) que de moins de 20 ans (15,7 millions). Les personnes âgées de 65 ans et plus représentent environ 60 % des hospitalisations pour infections respiratoires aiguës virales durant la période de surveillance hivernale. Ces infections augmentent le risque cardio-vasculaire (accidents vasculaires cérébraux, infarctus du myocarde) et de décompensation de maladies métaboliques (diabète en particulier). Par ailleurs, les hospitalisations qu'elles engendrent sont associées à des pertes d'autonomie et à un déclin cognitif. Ces infections virales font aussi le lit des pneumopathies bactériennes telles que celles à pneumocoques dont le pronostic peut être redoutable. Enfin, à partir de 50 ans le risque de poussée de zona augmente dans l'ensemble de la population. Outre des complications neurologiques et oculaires, cette reviviscence du virus de la varicelle est surtout responsable de douleurs intenses et persistantes ayant un impact majeur sur la qualité de vie.

Ces enjeux de santé s'expliquent par une moindre capacité de l'organisme, associée au vieillissement, à générer une immunité mémoire de qualité. Pour autant, les vaccinations chez les personnes de plus de 65 ans restent efficaces et n'en sont que plus importantes.

Les nouveautés du calendrier vaccinal 2025

- **La vaccination du nourrisson :**
 - La vaccination des nourrissons contre les **méningocoques ACWY et B** est **obligatoire** depuis le 1^{er} janvier 2025.
- **La vaccination des enfants et adolescents :**
 - Nouvelle recommandation contre les méningocoques ACWY entre 11-14 ans et rattrapage entre 15-24 ans. Remboursement de la vaccination des 15-24 ans contre les méningocoques B (Bexsero®)
- **La vaccination des personnes âgées de 65 ans et plus :**
 - Pneumocoque pour tous dès 65 ans
 - VRS (virus respiratoire syncytial) à partir de 75 ans ou dès 65 ans en cas de pathologies chroniques
 - Zona pour tous avec le nouveau vaccin

2025 Calendrier simplifié des vaccinations

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Santé publique France

Vaccinations obligatoires pour les nourrissons

Âge approprié	1 mois	2 mois	3 mois	4 mois	5 mois	6 mois	11 mois	12 mois	14-18 mois	6 ans	11-13 ans	14 ans	25 ans	65 ans et +
BCC														
DTP et Coqueluche													Tous les 5 ans	Tous les 11 ans
Hib														
Hépatite B														
Pneumocoque														
RSR														
Méningocoques ACWY														
Méningocoque B														
Rotavirus														
HPV														
Grippe														Tous les ans
Covid-19														Tous les ans
Zona														Tous les ans
VRS														75 ans et +

Une nouvelle stratégie « vaccination et immunisation 2025-2030 »

Une nouvelle stratégie « vaccination et immunisation 2025-2030 » a été présentée le 28 avril 2025 par le Directeur général de la santé (DGS). Cette stratégie, qui comporte 5 axes d'actions, vise à améliorer la couverture vaccinale en France à tous les âges et plus particulièrement chez les personnes âgées.

Les 5 axes :

- Multiplier les opportunités vaccinales tout au long de la vie
- Un parcours vaccinal simplifié, enrichi et plus lisible
- Une politique vaccinale plus efficiente
- Former les professionnels du secteur sanitaire à la promotion de la vaccination et actualiser le calendrier vaccinal de ces professionnels
- Renforcer la promotion de la vaccination (information et communication)

Plus d'information : https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/strategie_de_vaccination.pdf

Agence Régionale de Santé Occitanie
26-28 Parc Club du Millénaire
1025 rue Henri Becquerel
CS 30001 - 34067 Montpellier cedex 2

www.occitanie.ars.sante.fr
Suivez-nous aussi sur Twitter @ARS_OC

Contacts presse ARS :

Vincent DROCHON

Sébastien PAGEAU

Anne CIANFARANI

04 67 07 20 57 / 06 31 55 11 77

vincent.drochon@ars.sante.fr

04 67 07 20 14 / 06 82 80 79 65 (Montpellier)

sebastien.pageau@ars.sante.fr

05 34 30 25 39 / 07 60 37 01 19 (Toulouse)

anne.cianfarani@ars.sante.fr

Les couvertures vaccinales en Occitanie, (bulletin Santé publique France)

• Chez les nourrissons

La couverture vaccinale contre la **rougeole, les oreillons et la rubéole** au moins 1 dose est élevée (95 %), elle est de 86 % pour le schéma complet. Cette couverture 2 doses est inférieure à l'objectif de 95 % pour interrompre la transmission du virus. Cependant, cette estimation peut être sous-estimée en raison des vaccinations réalisées en centres de Protection maternelle et infantile (PMI).

La couverture vaccinale contre les **infections à méningocoques C** est élevée (88 %) et celle contre les **infections à méningocoque B**, recommandée depuis 2022, a fortement progressé en 2024 pour atteindre 52 % (contre 33 % en 2023).

La vaccination des nourrissons contre les **méningocoques ACWY et B** est **obligatoire** depuis le 1er janvier 2025.

Les couvertures vaccinales pour les autres vaccinations obligatoires sont globalement élevées.

• Chez les enfants et adolescents

La couverture vaccinale contre la **diphtérie, le tétanos et la poliomyélite** est de 82 % pour le rappel recommandé à 6 ans et de 77 % pour celui recommandé entre 11 et 13 ans. Elle diminue avec l'âge. Moins de 50 % des 15-19 ans étaient vaccinés contre les **méningocoques C**. Cette couverture reste inférieure à l'objectif de 95 %.

La vaccination contre les **méningocoques ACWY** est **recommandée entre 11-14 ans**, quel que soit le statut vaccinal antérieur, avec un rattrapage possible jusqu'à 24 ans révolus.

La couverture vaccinale contre les **papillomavirus** continue de progresser chez les filles et chez les garçons, avec respectivement 47 % des filles et 24 % des garçons de 16 ans vaccinés avec un schéma complet. Une réduction des écarts de couverture est observée entre les deux sexes.

Papillomavirus (HPV)

La vaccination contre les papillomavirus (HPV) est recommandée chez jeunes âgés entre 11 et 14 ans (filles et garçons) avec un schéma à 2 doses à cinq mois d'intervalle. Un rattrapage de la vaccination est possible jusqu'à 19 ans, un schéma avec 3 doses est alors nécessaire.

En 2024, 57,4 % des filles et 36 % des garçons âgés de 15 ans (nés en 2009) avaient initié leur schéma vaccinal contre les HPV. Cette couverture a progressé respectivement de +5 points et +11 points chez les filles et les garçons par rapport à 2023.

La couverture vaccinale pour le schéma complet de vaccination contre les HPV était de 47,5 % chez les filles et 24,2 % chez les garçons en 2024, soit en progression de +4 et + 9 points entre 2023 et 2024.

Des disparités départementales sont observées avec une couverture vaccinale pour 2 doses chez les filles allant de 37,5% dans les Pyrénées Orientales à 55,2 % dans l'Aveyron. Chez les garçons, des disparités départementales sont également observées avec une couverture vaccinale pour 2 doses allant de 15,9% dans les Pyrénées Orientales à 31,6 % en Haute-Garonne.

Campagne de vaccination contre les papillomavirus dans les collèges

La seconde campagne de vaccination contre les papillomavirus au collège a débuté en octobre 2024 pour l'année scolaire 2024-2025. Elle a ciblé les garçons et les filles élèves de 5e, majoritairement nés en 2012 et âgés de 12 ans en 2024.

En Occitanie, au 30/09/2024 (avant le début de la campagne), la couverture vaccinale contre les HPV au moins une dose était de 37,9 % chez les filles et de 28,5 % chez les garçons nés en 2012. Ces couvertures étaient supérieures respectivement de +5,3 et +7,1 points par rapport aux adolescents nés en 2011 cibles de la première campagne de vaccination au collège.

En Occitanie, la plateforme de recueil des autorisations parentales a été ouverte jusqu'au 15/12/24 afin de pouvoir organiser la campagne de vaccination entre les vacances d'hiver et les vacances de printemps. **Au 11 avril 2025, 4 700 élèves ont été vaccinés.**

Les vaccinations réalisées dans les collèges dans le cadre de cette nouvelle campagne sont en cours d'enregistrement dans le SNDS-DCIR (Système National des Données de Santé – Datamart des Consommations Inter-Régimes). Les estimations de couverture vaccinale contre les HPV pour les jeunes nés en 2012 à l'issue de la première phase et en fin de campagne seront diffusées lorsque l'ensemble des données seront disponibles et consolidées.

Agence Régionale de Santé Occitanie

26-28 Parc Club du Millénaire
1025 rue Henri Becquerel
CS 30001 - 34067 Montpellier cedex 2

www.occitanie.ars.sante.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter [@ARS_OC](https://twitter.com/ARS_OC)

Contacts presse ARS :

Vincent DROCHON

Sébastien PAGEAU

Anne CIANFARANI

04 67 07 20 57 / 06 31 55 11 77

vincent.drochon@ars.sante.fr

04 67 07 20 14 / 06 82 80 79 65 (Montpellier)

sebastien.pageau@ars.sante.fr

05 34 30 25 39/ 07 60 37 01 19 (Toulouse)

anne.cianfarani@ars.sante.fr

• Chez les adultes et les femmes enceintes

En France, seul 1 adulte sur 2 (51%), est à jour du rappel contre la **diphtérie, le tétanos et la poliomyélite recommandé à 25 ans**, et 4 adultes sur 10 (45 %) pour celui **recommandé à 45 ans**.

En 2024 en Occitanie, 51,2 % des adultes ont reçu le rappel de vaccin contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite recommandé à 25 ans et 40,7 % celui recommandé à 45 ans.

La couverture vaccinale du vaccin contre la **coqueluche** des femmes enceintes, recommandée depuis 2022 lors du second trimestre de grossesse est en augmentation. En 2024, 57,5 % des femmes qui avaient accouché avaient été vaccinées contre la coqueluche pendant leur grossesse. Elle était de 34,7 % chez les femmes ayant accouché en 2023.

• Chez les personnes âgées de 65 ans et plus

Les couvertures vaccinales sont globalement insuffisantes, avec 53 % de personnes de 65 ans et plus vaccinées contre la **grippe**, alors que l'objectif est de 75 % (stable par rapport à la saison précédente) et 46 % à jour de leur rappel contre la **diphtérie, le tétanos et la poliomyélite** recommandé à 65 ans. La couverture vaccinale contre les **pneumocoques** chez les 65 ans et plus à risque est très faible (18 %).

En plus des rappels de vaccination contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite, la vaccination annuelle contre la grippe et le Covid-19, **de nouvelles vaccinations concernent désormais l'ensemble des personnes à partir 65 ans**, il s'agit des vaccinations contre le pneumocoque et le zona (avec le nouveau vaccin), et de la vaccination contre le VRS (virus respiratoire syncytial) à partir de 75 ans ou dès 65 ans en cas de pathologies chroniques.

Grippe

La vaccination contre la **grippe** est recommandée chaque année chez toutes les **personnes âgées de 65 ans et plus**. Malgré une efficacité modérée et variable selon les saisons, la vaccination associée aux gestes barrières reste la mesure de prévention la plus efficace. Elle permet en moyenne de réduire le risque de décès chez les personnes âgées vaccinées d'environ un tiers, et elle diminue la mortalité cardiovasculaire habituellement associée à la grippe. Parmi l'ensemble des personnes de 65 ans et plus, la couverture vaccinale était de 52,9 % lors de la saison 2024-25, à un niveau proche de celle estimée lors de la saison 2023-24 (53 %). Elle reste très faible dans la région, loin de l'objectif des 75 % de couverture pour les personnes à risque. Cette couverture vaccinale augmente avec l'âge, elle est de 44,9 % chez les 65-74 ans et 60,6 % chez les 75 ans et plus.

DTP

A partir de l'âge de 65 ans, un rappel contre la **diphtérie, le tétanos et la poliomyélite** est recommandé **tous les dix ans**. En 2024, dans la région, 46,1 % des personnes étaient à jour de leur rappel contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite recommandé à 65 ans. Seuls 41 % et 31 % avaient reçu ceux recommandés à 75 et 85 ans. **La couverture vaccinale du vaccin contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite (DTP) diminue avec l'âge**. Les rappels à 65 ans, 75 ans et 85 ans restent insuffisamment réalisés.

Zona

Depuis 2024, la vaccination contre le zona est recommandée pour les personnes immunodéprimées de 18 ans et plus et tous les adultes de 65 ans et plus avec le vaccin Shingrix®. Pour ces personnes, depuis le 14 décembre 2024, ce vaccin est remboursé à 65 % par l'Assurance Maladie.

Les dernières estimations disponibles chez les adultes de 65 à 74 ans en 2023 indiquaient des couvertures très faibles (moins de 2 % de la population).

Des estimations de couvertures vaccinale prenant en compte l'utilisation du Shingrix® seront fournies l'année prochaine.

Pneumocoques

Jusqu'en 2023, la **vaccination anti-pneumococcique** était recommandée à partir de 2 ans pour l'ensemble des personnes à risque élevé d'infection à pneumocoque en utilisant une dose de vaccin pneumococcique conjugué 13-valent (VPC 13) suivie d'une dose de vaccin pneumococcique polysidique non conjugué 23-valent (VPP 23) selon des modalités dépendant des antécédents vaccinaux.

Agence Régionale de Santé Occitanie

26-28 Parc Club du Millénaire

1025 rue Henri Becquerel

CS 30001 - 34067 Montpellier cedex 2

www.occitanie.ars.sante.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter [@ARS_OC](https://twitter.com/ARS_OC)

Contacts presse ARS :

Vincent DROCHON

Sébastien PAGEAU

Anne CIANFARANI

04 67 07 20 57 / 06 31 55 11 77

vincent.drochon@ars.sante.fr

04 67 07 20 14 / 06 82 80 79 65 (Montpellier)

sebastien.pageau@ars.sante.fr

05 34 30 25 39 / 07 60 37 01 19 (Toulouse)

anne.cianfarani@ars.sante.fr

Depuis 2024, il est possible de simplifier le schéma vaccinal en n'utilisant qu'un vaccin pneumococcique conjugué 20-valent (VPC 20) à partir de 18 ans.

Fin 2024, la HAS a recommandé l'extension de **la vaccination contre les pneumocoques pour tous dès 65 ans** avec un VPC 20.

Fin 2023, dans la région, 18 % des personnes âgées de 65 ans et plus à risque d'infections sévères à pneumocoque étaient vaccinées avec le schéma vaccinal VPC 13 – VPP 23. Cette couverture était faible quel que soit le département.

Calendrier simplifié des vaccinations 65 ans et plus



	Personnes de 65 ans et plus				
	65 ans	75 ans	80 ans	85 ans	95 ans et +
DTP-Coqueluche	1 dose	1 dose		1 dose	1 dose
Pneumocoque	1 dose				
Grippe	1 dose par an				
Covid-19	1 dose par an		2 doses par an		
Zona	2 doses (à 2 mois d'intervalle)				
VRS	1 dose pour certaines maladies chroniques		1 dose		

Une vigilance renforcée autour de la rougeole face à la recrudescence des cas

Le virus de la rougeole est parmi les plus contagieux : une personne contagieuse peut contaminer 15 à 20 personnes. Bien que la couverture vaccinale ROR (rougeole, rubéole, oreillons) se maintienne à un niveau élevé chez les nourrissons du fait de l'obligation vaccinale mise en place en 2018, **l'objectif de 95 % (à deux doses) n'est pas encore atteint**. Chez les adultes âgés de 18 à 35 ans, la couverture vaccinale était estimée à 90,4 % en France (baromètre 2021). Les personnes non vaccinées ou n'ayant jamais eu la rougeole représentent une population réceptive à la maladie dans un contexte de **recrudescence avec une épidémie de grande ampleur au Maroc** et des flambées épidémiques en Europe et dans le monde.

En France, entre le 1er janvier et le 14 mars 2025, 180 cas ont été déclarés contre 83 en 2024 sur la même période, **avec une augmentation du nombre de cas importés suite à un séjour au Maroc** (bulletin de Santé publique France au 20 mars 2025). En plus des recommandations du calendrier vaccinal en vigueur pour les personnes nées depuis 1980 et âgées d'au moins 12 mois, **des recommandations spécifiques existent pour les personnes devant voyager dans une zone de forte endémicité, comme le Maroc actuellement**.

Pour les nourrissons : la vaccination ROR (rougeole, rubéole, oreillons) peut être administrée dès l'âge de 6 mois (voyage ou situation particulière). Ces nourrissons doivent par la suite recevoir deux doses de vaccin ROR trivalent selon le calendrier vaccinal (1 dose à l'âge de 12 mois, puis une dose entre 16 et 18 mois). Pour les personnes nées avant 1980 non protégées contre la rougeole (sans antécédent connu de rougeole ou non vaccinées antérieurement) : une dose de vaccin ROR est recommandée.

Agence Régionale de Santé Occitanie

26-28 Parc Club du Millénaire

1025 rue Henri Becquerel

CS 30001 - 34067 Montpellier cedex 2

www.occitanie.ars.sante.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @ARS_OC

Contacts presse ARS :

Vincent DROCHON

Sébastien PAGEAU

Anne CIANFARANI

04 67 07 20 57 / 06 31 55 11 77

vincent.drochon@ars.sante.fr

04 67 07 20 14 / 06 82 80 79 65 (Montpellier)

sebastien.pageau@ars.sante.fr

05 34 30 25 39 / 07 60 37 01 19 (Toulouse)

anne.cianfarani@ars.sante.fr

En 2024, en Occitanie, 94,6 % des enfants âgés de 21 mois avaient reçu au moins 1 dose de vaccin contre la rougeole, les oreillons et la rubéole (ROR). Cette couverture variait selon les départements de 92,3 % en Ariège à 97,6 % dans le Lot.

La couverture vaccinale ROR (2 doses) est estimée à 85,5 % chez les enfants à l'âge de 33 mois dans la région, avec une couverture la plus faible à 81,4 % dans le département des Hautes-Pyrénées. **Ces couvertures se situent en dessous de l'objectif de 95 %** nécessaire pour interrompre la circulation du virus de la rougeole. Néanmoins, elles sont **susceptibles d'être sous-estimées** du fait de la vaccination d'enfants alternativement en centres de protection maternelle et infantile (PMI) et en cabinet médical, les vaccinations fournies gratuitement en PMI n'étant pas enregistrées dans le système national des données de santé (SNDS).

Vaccination contre les méningocoques B

La vaccination contre le méningocoque B recommandée entre 2022 et 2024 est devenue **obligatoire chez les nourrissons depuis 1er janvier 2025**, par le vaccin Bexsero® avec un schéma comprenant deux doses (à 3 et 5 mois) et un rappel à 12 mois. Cette vaccination prévient les infections invasives à méningocoque B mais n'éradique pas le portage pharyngé et ne prévient donc pas la transmission. La protection apportée par ce vaccin est donc uniquement individuelle et les enfants non vaccinés ne bénéficient pas d'une protection collective (induite par un haut niveau de couverture vaccinale lorsque la vaccination prévient le portage et la transmission).

En 2024, la couverture vaccinale (schéma complet) contre les méningocoques B était de 52,4 %, en nette progression par rapport à 2023 (+20 points). Près de 78 % des enfants âgés de 8 mois avaient initié leur schéma vaccinal contre les méningocoques B en 2024.

Des disparités sont observées dans la région avec des couvertures variant de 39,4 % dans le département des Pyrénées-Orientales à plus de 56 % dans les départements de la Haute-Garonne, des Hautes-Pyrénées et de l'Hérault.

VIGILANCE : recrudescence des cas d'infections invasives à méningocoques

En France, une recrudescence des infections invasives à méningocoque (IIM) est actuellement observée avec un nombre de cas exceptionnellement élevé depuis le début de l'année 2025 (95 cas en janvier et 89 en février, données arrêtées au 07/03/25). **En Occitanie, 14 cas ont été notifiés au cours du 1er trimestre 2025, contre 75 en 2024 (dont 18 au cours du 1er trimestre).**

L'augmentation des infections invasives à méningocoque liées aux sérogroupes W et Y depuis 2022 a justifié les nouvelles recommandations de vaccination depuis le 1er janvier 2025, ciblant les nourrissons et les adolescents, ainsi qu'un rattrapage jusqu'à 24 ans.

Méningocoques C

Chez l'adolescent, la recommandation de vaccination contre les méningocoques C est remplacée par la vaccination contre les méningocoques ACWY depuis le 1er janvier 2025. Cette vaccination est recommandée entre 11 et 14 ans avec un rattrapage jusqu'à l'âge de 24 ans. Elle protège des infections invasives et éradique le portage pharyngé. Ce rattrapage permet ainsi de protéger directement les personnes vaccinées et de diminuer la circulation de ces sérogroupes.

En 2024, la couverture vaccinale contre les infections à méningocoques était de 68,5 % chez les 10-14 ans, 47 % chez les 15-19 ans et 24,6 % entre 20 et 24 ans. Malgré une hausse, ces couvertures restent inférieures à l'objectif des 95 % recommandé par l'OMS.

Dès la rentrée scolaire 2025-2026, la vaccination contre les méningocoques ACWY devrait être proposée au sein des collèges aux élèves âgées de 11 à 14 ans au même titre que la vaccination HPV.

Agence Régionale de Santé Occitanie

26-28 Parc Club du Millénaire
1025 rue Henri Becquerel
CS 30001 - 34067 Montpellier cedex 2

www.occitanie.ars.sante.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter [@ARS_OC](https://twitter.com/ARS_OC)

Contacts presse ARS :

Vincent DROCHON	04 67 07 20 57 / 06 31 55 11 77 vincent.drochon@ars.sante.fr
Sébastien PAGEAU	04 67 07 20 14 / 06 82 80 79 65 (Montpellier) sebastien.pageau@ars.sante.fr
Anne CIANFARANI	05 34 30 25 39 / 07 60 37 01 19 (Toulouse) anne.cianfarani@ars.sante.fr

[Consultez le Bulletin de santé publique Vaccination en France](#)

[Consultez le Bulletin de santé publique Vaccination en Occitanie](#)

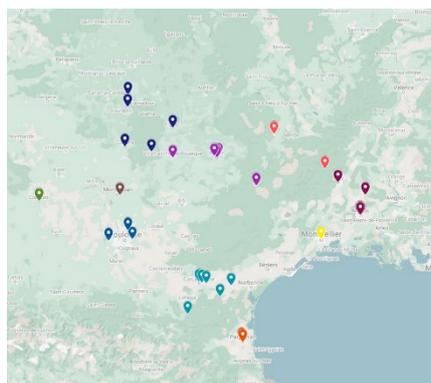
[Consulter le Calendrier Vaccinal 2025](#)

Les indicateurs de couverture vaccinale, à chaque âge cible et selon les différents niveaux géographiques, sont présentés dans le Bulletin Vaccination de Santé publique France, publié à l'occasion de la semaine européenne de la vaccination 2025 (le 28 avril 2025), ainsi que sur [la plateforme d'open-data Odissé](#) le même jour (remplaçant de Géodes).

Vaccination-info-service.fr : un site de référence accessible à tous

Le site de référence sur la vaccination, [Vaccination-info-service.fr](#), permet à chacun d'accéder à des informations factuelles, pratiques et scientifiques sur la vaccination aux différents âges de la vie, avec des focus par maladie et des ressources vers des contenus fiables. Régulièrement actualisé, il a été enrichi, notamment avec les nouveautés du calendrier vaccinal. **Le site dispose également d'un « Espace Pro », spécialement conçu pour les professionnels de santé, acteurs essentiels de la vaccination.**

[Découvrez les actions de la Semaine européenne de la vaccination en Occitanie](#)



Agence Régionale de Santé Occitanie
26-28 Parc Club du Millénaire
1025 rue Henri Becquerel
CS 30001 - 34067 Montpellier cedex 2

www.occitanie.ars.sante.fr
Suivez-nous aussi sur Twitter @ARS_OC

Contacts presse ARS :

Vincent DROCHON

Sébastien PAGEAU

Anne CIANFARANI

04 67 07 20 57 / 06 31 55 11 77

vincent.drochon@ars.sante.fr

04 67 07 20 14 / 06 82 80 79 65 (Montpellier)

sebastien.pageau@ars.sante.fr

05 34 30 25 39 / 07 60 37 01 19 (Toulouse)

anne.cianfarani@ars.sante.fr

Semaine européenne de la vaccination

DU 27 AVRIL AU 10 MAI 2025

**Habitants d'Occitanie, êtes-vous
à jour de votre vaccination ?**



Parlez-en à un professionnel de santé

